

4G : Fleur Pellerin veut calmer le jeu... et remettre les opérateurs au pas

« Les invectives entre les opérateurs relèvent de la cour de récréation et je ne suis pas leur surveillante en chef », explique **Fleur Pellerin**, ministre en charge des PME, de l'Innovation et de l'Économie numérique, dans les colonnes du [Parisien](#).

Elle promet toutefois de **remettre de l'ordre** et de s'assurer que les consommateurs ne seront pas lésés, ni les investissements dans les réseaux diminués.

L'Arcep, véritable gendarme des télécoms ?

Le rôle de 'pion' des télécoms sera partagé entre plusieurs instances gouvernementales. La publicité pour les mobiles devrait être mieux encadrée en 2014, via un arrêté qui sera proposé par le ministre de la Consommation, **Benoît Hamon**.

Du côté des engagements de couverture, **l'Arcep** pourrait retrouver certaines marges de manœuvre courant 2014. « *Nous allons rendre son bâton aux gendarmes des télécoms* », indique Fleur Pellerin.

L'Arcep sera alors en mesure d'**appliquer des sanctions aux opérateurs qui ne jouent pas le jeu**. Sanctions qui pourront aller d'**astreintes financières** à la **suspension pure et simple des licences de téléphonie mobile**.

« *Cela va remettre de l'ordre dans ce secteur* », explique Fleur Pellerin, qui, à défaut d'être surveillante en chef, se voit donc finalement assez bien en maitresse d'école.

Voir aussi

[Quiz Silicon.fr - La 4G, comme si vous y étiez !](#)